ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 95664

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la nécessité de soutenir les autoentrepreneurs à travers une révision de leur statut. Depuis sa création le statut d'autoentrepreneur rencontre un grand succès auprès des Français témoignant d'une progression de l'esprit d'entreprise, d'une culture positive du risque, qui fait traditionnellement défaut en France. La notion d'entreprise en a été elle-même transformée. Néanmoins, la situation des autoentrepreneurs se trouve confrontée depuis 2012 à une réticence des administrations financières mettant ainsi les entrepreneurs dans une grande difficulté. De nombreuses plaintes émanant des milieux libéraux ont été recensées en particulier sur les questions de retraite, d'assurance chômage et de sécurité sociale. Au-delà du discours libéral, il lui demande quel projet il entend promouvoir pour le développement des autoentrepreneurs afin d'ancrer dans l'esprit du public que la création d'entreprise multiforme est toujours souhaitable notamment pour le développement de la situation économique de la France et pour la création d'emplois.

Données clés

Auteur : M. Claude Goasguen
Circonscription : Paris (14e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95664
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 mai 2016, page 3923
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)